



Observatoire interdisciplinaire  
de création et de recherche  
en musique

# Bourse de stage postdoctoral

Dans le cadre de son programme général de bourses, l'OICRM offrira pour l'année scolaire 2012-2013, une bourse de stage postdoctoral en musicologie, ethnomusicologie, composition, didactique instrumentale ou pédagogie musicale pour des étudiants qui feront leur stage sous la supervision d'un membre régulier de l'OICRM. Le stage doit commencer entre le 1<sup>er</sup> septembre 2012 et le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les candidats doivent avoir obtenu leur doctorat au cours des cinq dernières années (c'est-à-dire après le 1<sup>er</sup> septembre 2007).

La bourse est d'une valeur de 22 000 \$ par année pour une durée maximale de 24 mois (2 ans).

Pour les candidats qui ont la citoyenneté canadienne (ou la résidence permanente), la bourse postdoctorale est accordée dans la mesure où le candidat s'engage à déposer une demande de bourse au FQRSC et au CRSH pour la seconde année de son stage. La bourse de doctorat de l'OICRM pourra être cumulée avec d'autres bourses ou contrats de recherche à l'exception des bourses d'excellence du FQRSC et du CRSH jusqu'à un montant maximal de 45 000\$.

Pour les candidats étrangers, la bourse de doctorat pourra être cumulée avec d'autres bourses ou contrats de recherche jusqu'à un montant maximal de 45 000\$.

Les étudiants ayant un doctorat de l'Université de Montréal, ne peuvent déposer une demande pour un stage à l'Université de Montréal dans la même discipline tout comme les étudiants ayant un doctorat de l'Université Laval ne peuvent déposer une demande pour un stage à l'Université Laval dans la même discipline.

La bourse postdoctorale de l'OICRM a pour objectif de soutenir le développement d'une carrière de chercheur pour les détenteurs récents d'un doctorat. Les candidats doivent démontrer, à travers leur projet qu'ils entreprennent de nouvelles recherches; publient et publieront des résultats de recherche; créent ou étendent leur réseau de personnes-ressources en matière de recherche; enrichiront leur expérience d'enseignement; et contribueront à l'approfondissement et l'élargissement des champs de recherche du chercheur, de l'équipe ou du laboratoire d'accueil. Les projets qui seront retenus seront ceux qui couvriront un maximum des objectifs fixés.

Les projets déposés doivent être définis en fonction des axes de recherche de l'OICRM (Faire, Apprendre, Comprendre) et s'intégrer à un projet de recherche ou de recherche-création mené par l'un des membres réguliers de l'OICRM.

Les candidats n'ont pas à être membres de l'OICRM au moment du dépôt de leur projet.

Les dossiers comprendront :

- le formulaire dûment rempli (disponible sur le site [www.oicrm.org](http://www.oicrm.org) et au bureau de l'OICRM A-769);
- une lettre de motivation;
- trois lettres de recommandation dont une du superviseur de stage qui devra préciser les modalités d'encadrement proposées ainsi que le soutien financier qu'il apportera au candidat (formulaire disponible sur le site [www.oicrm.org](http://www.oicrm.org));
- un relevé de notes récent du dernier programme d'étude suivi;
- une copie numérique de la thèse de doctorat.

**Les candidats devront déposer parallèlement une demande d'admission au postdoctorat à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université d'accueil.**

Date limite de dépôt des candidatures : 1<sup>er</sup> juin 2012

Les dossiers complets doivent être envoyés à l'adresse suivante, le cachet de la poste faisant foi, ou à la réception de la Faculté de musique de l'Université de Montréal (B-338) :

Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique  
Programme de bourses  
Faculté de musique - Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7 Canada